

Licence professionnelle Activités juridiques : mandataire judiciaire à la protection des majeurs

Activités juridiques : mandataire judiciaire à la protection des majeurs



Niveau d'étude
visé
BAC +3



ECTS
60 crédits



Établissement
Université de
Paris

Présentation

La licence professionnelle mention "activités juridiques : mandataire judiciaire à la protection des majeurs" a vocation à former en un an des étudiants issus de cursus juridiques, sociaux ou de gestion sur l'ensemble des champs de la protection juridique.

Le mandataire judiciaire a pour mission d'accompagner et de **protéger les personnes majeures rencontrant des difficultés dans l'exercice de leurs droits au quotidien**. En France, un adulte peut bénéficier d'une protection de la justice dès que son état de santé est altéré, notamment par l'âge, le handicap ou la maladie.

Cette protection prend la forme d'un **accompagnement ponctuel ou durable de la personne sur un ou plusieurs aspects de sa vie quotidienne** : administratif, social, juridique ou financier.

La mesure de protection est prise sur décision du juge des tutelles, qui décide également du degré de protection, en s'appuyant sur une expertise médicale qui constate l'état de santé de la personne. Le juge désigne ensuite la personne qui sera chargée d'**assurer cette protection, en privilégiant un membre de la famille ou un proche de la personne**.

Si le juge des tutelles ne peut pas désigner un protecteur dans le cercle familial : il nomme un **mandataire judiciaire à la protection des majeurs**.

Objectifs

- Comprendre et réussir à identifier les motifs et objectifs du mandat judiciaire
- Pouvoir analyser le cadre juridique de la mesure et les limites du champ d'intervention du mandataire judiciaire
- Se repérer dans l'organisation judiciaire et administrative pour solliciter les interlocuteurs et services appropriés
- Réussir à identifier, analyser, évaluer les situations budgétaires, patrimoniale et sociale des personnes accompagnées et les situations à risque
- Développer des compétences relationnelles pour une communication adaptée aux différents interlocuteurs : personnes accompagnées, leur entourage, autorités judiciaires, conseils départementaux...
- Savoir rédiger les documents administratifs et juridiques nécessaires à la prise en charge de la situation

Les + de la formation

Retrouvez toutes les informations relatives aux modalités de candidature [ici](#).



Des modalités de candidatures spécifiques peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

Programme

Contrôle des connaissances

Pour connaître le détail des modalités de contrôle des connaissances et compétences, nous vous invitons à prendre contact avec l'UFR (voir le lien en savoir+).

Aménagements particuliers

Pour les étudiants en situation de handicap vous pouvez prendre contact avec le Pôle handicap étudiant - Plus d'informations [ici](#).

Et après

Droits de scolarité

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

Pré-requis obligatoires

Être titulaire d'un baccalauréat et avoir suivi une formation de niveau BAC+2 (120 ECTS) dans les domaines juridiques, sociaux ou de gestion.

Contact(s)

Insertion professionnelle

Le mandataire judiciaire à la protection des majeurs peut exercer au sein de nombreuses structures en tant que :

- Salarié d'un service de mandataires judiciaires à la protection des majeurs
- Mandataire exerçant à titre individuel
- Agent d'un établissement hospitalier ou d'un établissement d'hébergement comme un EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes)

Infos pratiques

Lieu(x)

 Paris

